

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance spéciale du Conseil de ville de la Ville du Lac St-Joseph, tenue en date du 7 décembre 2004, à 19h00, aux locaux de la MRC, à Shannon.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Blouin, maire
Monsieur Robert Simard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE : Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

6986 – Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur Raymond Blouin, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

6987 – Acceptation de l'ordre du jour

- a) Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 décembre 2004;

6988 - Nomination de trois membres pour la formation d'un comité chargé d'analyser les offres de services professionnels déposées relativement aux travaux de réhabilitation du Chemin Thomas Maher, sur le territoire de la Ville du Lac Saint-Joseph;

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil nomme M. Martin Riou, demeurant au 86, Chemin Thomas Maher, M. Georges Vézina, résidant au 192, Chemin de la Passe et M. Jacques Deslauriers, propriétaire au 258, Chemin Thomas Maher à titre de membres du comité chargé de l'analyse des offres de services reçues dans le dossier de la réhabilitation du Chemin Thomas Maher, le tout en conformité avec les critères établis dans le devis descriptif.

6989 – Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller Giuy Jacob, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 19h25.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Raymond Blouin
Maire